



AVIS PUBLIC 2026-050

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que lors de sa séance ordinaire du **6 juillet 2026 à 18 h 30**, à la salle du Conseil située au 124, rue Greenshields, le Conseil municipal de la Ville de Val-des-Sources entendra les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme et statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande 2026-0026 visant l'immeuble situé au 149, rue Beaumont

Nature et effets :

La demande de dérogation mineure vise à permettre l'installation de panneaux solaires en cour avant contrairement à l'interdiction prescrite à l'article 7.7.3.4 du Règlement de zonage numéro 2006-116.

Toute personne intéressée pourra faire, **lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2026**, les observations pertinentes à la dérogation mineure en cause, pendant la période de questions réservée au public ou les transmettre par écrit, avant cette date, au 345, boulevard Saint-Luc, Val-des-Sources (Québec) J1T 2W4 ou bien par courriel au adm.mun@valdessources.ca .

Donné à Val-des-Sources, Québec, ce 19^e jour de juin 2026.


Annie Lamontagne
Greffière